

Ateliers collectifs autour de la recherche d'un logement

Le CAFA vous propose deux ateliers dédiés à la recherche d'un logement :

- **Chercher un logement :**
tous les 2^{èmes} mardis du mois
- **Inscription dans les logements publics :**
tous les 1^{ers} mardis du mois

→ Informations et inscriptions chez eco and co :

Sur place : rue du Fort, 33 à 1060 Saint-Gilles
Par téléphone au 02/ 533 95 90

Associations qui peuvent vous aider dans la recherche d'un logement

Renseignez-vous également auprès des **services logement du CPAS** de votre commune.

- SOHAB Ixelles
📞 02/639 60 11
- Union des locataires de Saint-Gilles
📞 02/538 70 34
- Union des locataires d'Anderlecht et Cureghem
📞 02/520 21 29
- Association des locataires de Molenbeek et Koekelberg
📞 02/410 29 65
- Union des locataires quartier Nord (1000 Bxl)
📞 02/203 4857
- Maison de Quartier Bonnevie (1080 Bxl)
📞 02/410 75 31

CHERCHER UN LOGEMENT

Comment nous contacter ?



Par téléphone au 02/600 57 30

Sur place : 25, rue du Fort à 1060 Saint-Gilles



02/2025

Petit guide pratique pour toute personne en recherche d'un logement reprenant quelques pistes et conseils proposés par la Table du Logement du CAFA.

Vous y trouverez les informations suivantes :

- Où chercher un logement ?
- Où s'inscrire pour obtenir un logement à caractère social ?
- A quoi dois-je faire attention sur une annonce de logement à louer et comment éviter les arnaques ?
- Face au propriétaire, quels sont les conseils utiles pour mettre toutes les chances de mon côté ?
- Quels sont mes droits ?
- Services de recherche de logements sur Bruxelles

Qui sommes-nous ?

La Table du Logement du CAFA diffuse les offres du marché locatif privé de Saint-Gilles. Pour ce faire, elle effectue la prospection des offres sur les différents sites de location. Le service propose également une aide à la recherche d'un logement via Immoweb.

Nos permanences ont lieu :

- Le mercredi de 13h à 16h pour la remise des listes de location d'appartements sur Saint-Gilles (source Immoweb)
- Le jeudi de 13h à 16h pour un accompagnement via Immoweb

Où chercher un logement ?

- o Via les sites internet
- o Via les affiches apposées sur les façades des appartements
- o Via les journaux
- o Via votre entourage en informant tous vos contacts que vous êtes en recherche
- o Via les agences immobilières

→ Nous vous conseillons, si c'est possible pour vous, d'élargir votre recherche en dehors de Bruxelles où certains loyers sont plus accessibles.

Où s'inscrire pour obtenir un logement à caractère social ?

- Dans une agence immobilière sociale
<https://www.fedais.be/>
- Dans un logement social via une SISP
<http://www.srlb.irisnet.be/fr/particulier/sisp>
- Au Fonds du Logement
<https://www.fondsdulogement.be/fr/>
- A la Régie Foncière de Saint-Gilles
<https://stgilles.brussels/procedures/inscription-a-la-regie-fonciere/>

→ Un atelier collectif a lieu tous les 1er mardis du mois pour vous aider à comprendre les démarches pour vous inscrire.

A quoi dois-je faire attention sur une annonce à louer ?

- o Le prix
- o Les charges (forfait ou provisions ? que comprennent-elles ?)
- o Le descriptif du logement (nombre de chambres, cuisine équipée ou non, le nombre de m², les coordonnées du propriétaire, l'étage du bien, le mode de chauffage, etc.)
- o La date d'entrée dans les lieux

Face au propriétaire, quels sont les conseils utiles pour mettre toutes les chances de mon côté ?

Au Téléphone,

- Soyez courtois
- Ne négociez rien
- Obtenez les informations manquantes et importantes mais ne vous éternisez pas (obtenez un rendez-vous rapidement)
- Soyez disponible

Lors de la visite,

- Repérez à l'avance l'itinéraire
- Soyez ponctuel(le) voire en avance
- Faites « bonne impression »
- Manifestez de l'intérêt pour le logement, posez des questions
- Soyez honnête sur votre situation
- Présentez-vous seul(e) ou maximum à deux
- Prenez un interprète si nécessaire
- Soyez attentif/ve aux éventuels problèmes dans le logement
- Présentez-vous avec tous les documents nécessaires (preuve de revenus, paiement du loyer des 6 derniers mois, lettre d'un garant, lettre de recommandation, ...)

Quels sont mes droits ?

Le propriétaire ne peut vous refuser l'appartement sur base de votre sexe, origine, handicap, âge, orientation sexuelle, origine de vos revenus, ...

Si vous vous sentez victime d'une discrimination, vous pouvez la signaler ou déposer une plainte auprès de Bruxelles Logement Place Saint-Lazare, 2 - 1035 Bruxelles - Téléphone : 0800 40 400 - <https://be.brussels/fr/logement>

Attention aux arnaques !

De fausses annonces peuvent être reprises sur les sites de recherche.

Pour éviter de mauvaises surprises, soyez attentifs/ves aux points suivants :

- Attention aux offres trop belles (pour être vraies)
- N'envoyez jamais d'argent avant d'avoir vu le logement ni même signé de contrat de location
- Soyez prudent.e à ne pas prendre une décision trop rapidement car vous êtes dans une situations d'urgence (pression du propriétaire ou votre propre urgence)
- Méfiez-vous des photos en annexe du mail (virus, phishing)
- Attention aux documents personnels que vous communiquez (usurpation d'identité)

